

Dépenses de fonction du directeur de cabinet ou d'un titulaire d'emploi supérieur

Paragraphe 20 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2020-2021

Trimestre : octobre à décembre

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Paquette, Yan	Sous-ministre associé	Diner d'affaires	2020-12-08	25,51 \$
Aubry, Alexis	Directeur du cabinet	Diner d'affaires	2020-12-02	51,54 \$
Aubry, Alexis	Directeur du cabinet	Diner d'affaires	2020-12-09	133,65 \$

Informations complémentaires

Données comptabilisées au 31 décembre 2020. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.